



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 47937

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon attire particulièrement l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la prévention, dans le département de la Réunion, des risques d'accident de la circulation pour cause de conduite en état d'ébriété. Élément directement responsable d'un nombre très important d'accidents entraînant des blessures ou la mort, la consommation d'alcool ne diminue pas dans l'île. La prévention effectuée auprès des jeunes conducteurs en particulier, ainsi que les opérations de contrôle ne sont pas suffisamment étalées dans le temps pour marquer les esprits et changer les comportements individuels. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui faire part des actions de longue durée qu'il compte rendre opérationnelles dans les prochains mois à la Réunion, afin que l'alcool cesse d'être le principal fléau de la route.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du ministre de l'intérieur sur l'insécurité routière et notamment la conduite en état d'ivresse à la Réunion. Dans le cadre du document général d'orientations 1998-2002 pour la Réunion, il est prévu la mise en oeuvre d'un plan de communication dans lequel le thème de l'alcool au volant doit prendre une place prépondérante. Cette campagne très importante de sensibilisation débutera dès les premiers jours de l'année 2001. Elle illustrera la volonté des pouvoirs publics de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés, non seulement les services de l'Etat, mais encore les entreprises ou les particuliers. Elle fera apparaître le souci de mettre un terme à ces conduites asociales par une application stricte des mesures prévues par la loi et par les tribunaux. C'est pourquoi un plan départemental de contrôle routier a été également élaboré en étroite liaison avec le parquet de Saint-Denis et les forces de l'ordre. Il prévoit notamment une augmentation très significative et immédiate de contrôle d'alcoolémie. Pour soutenir cette action, un crédit de 60 000 F a d'ores et déjà été dégagé pour équiper davantage les unités de la police et de la gendarmerie nationales en éthylotests électroniques.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47937

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 2000, page 3642

Réponse publiée le : 13 novembre 2000, page 6488